

Allocution de bienvenue de

M. Stéphane Valeri, Président du Conseil National

Monsieur le Ministre,
Excellences,
Mesdames et Messieurs les Présidents,
Monsieur le Chargé de Mission,
Chers collègues Parlementaires,
Mesdames, Mesdemoiselles, Messieurs,

Madame le Conseiller de Gouvernement-Ministre,
Excellence Monsieur l'Ambassadeur de France,
Mesdames les Présidentes et Messieurs les Présidents,
Monsieur le Chargé de Mission,
Chers collègues Parlementaires,
Mesdames, Messieurs,

Il me revient, au nom du Conseil National de Monaco, de souhaiter la bienvenue en Principauté, à tous les parlementaires qui nous ont fait le plaisir et l'honneur de répondre à cette invitation, à l'occasion de la Conférence des Présidents de l'Assemblée Parlementaire de la Francophonie, Région Europe.

Je tiens tout particulièrement à saluer M. Jean-Charles LUPERTO, Chargé de Mission Europe de l'APF et le remercier pour ses chaleureuses paroles.

Nous nous réjouissons d'avoir surmonté, pas-à-pas, la pandémie afin de pouvoir, à nouveau, nous retrouver. Aurions-nous pu imaginer il y a quelques mois, qu'une autre crise, géopolitique celle-là, allait frapper notre continent ?

Comme l'a affirmé sans ambiguïté S.A.S. le Prince de Monaco condamnant l'invasion de l'Ukraine, je veux commencer cette journée en exprimant, avec vous, notre entière solidarité à la population ukrainienne.

Face à la guerre, aux bombardements et aux drames humains qui se déroulent sous nos yeux depuis bientôt un mois et demi, notre devoir d'humain et d'en appeler sans relâche à un cessez le feu et au retrait des forces russes.

Notre devoir humain est aussi, évidemment, de soutenir toutes les initiatives qui visent à soulager le peuple ukrainien. Chaque soir, nous avons décidé d'éclairer, par solidarité, le bâtiment du Parlement aux couleurs du drapeau ukrainien. De plus, de nombreuses initiatives sont organisées dans notre pays pour lever des fonds à destination de l'Ukraine et nous apportons une aide médicale et alimentaire aux réfugiés.

Et puis il y a un devoir plus spécifique qui nous rassemble. C'est notre devoir de parlementaire qui par vocation nous impose de défendre les valeurs de la démocratie.

Celui d'en appeler au respect de la souveraineté, du droit international, au respect de l'intégrité de l'expression d'un peuple qui a choisi ses élus et entend rester maître de son destin.

Bref, notre devoir de parlementaire est de défendre l'Etat de Droit.

La francophonie trouve sa source dans les valeurs répandues depuis le siècle des lumières par ceux qui défendaient, parfois au prix d'un exil, parfois au péril de leur vie, la force de l'état de droit face à l'arbitraire et à l'absolutisme.

Oui, la francophonie c'est cela et c'est une raison de plus pour que le sort de l'Ukraine nous bouleverse et ne nous laisse pas indifférent.

Je tiens donc à souhaiter à mon tour une très chaleureuse bienvenue à Mesdames VASYLENKO et SHKRUM, parlementaires de la RADA et à leur exprimer toute la solidarité des élus des Monégasques.

Je souhaite également la bienvenue à Mme Isabelle BERRO-AMADEI, Conseiller de Gouvernement-Ministre des Relations Extérieures et de la Coopération, qui représente aujourd'hui, S.E. Monsieur le Ministre d'Etat de la Principauté de Monaco, ainsi qu'à S.E. Monsieur Laurent STEFANINI, Ambassadeur de France à Monaco, qui honorent ces travaux de leur présence.

Je remercie, enfin, les représentants des différentes Associations Membres de la Fédération des Groupements Français de Monaco, particulièrement actives en Principauté et impliquées dans la promotion des valeurs de la francophonie.

De la part de tous les Monégasques : Sici tūti benvegnūi ! (SICI TÛTTI BENVENUÏ)

Autrement dit, en bon français, bienvenue à tous !

Je vous rassure, ce sont les seuls mots que nous prononcerons dans une langue qui ne sera pas celle de Molière. D'ailleurs, le français, donnée consacrée par notre Constitution dans son article 8, est bien notre seule langue officielle.

Voici donc cette Conférence ouverte.

Je me réjouis qu'à l'initiative de Michèle DITTLLOT, Présidente de la Section Monégasque auprès de l'Assemblée Parlementaire de la Francophonie, à qui je céderai la parole dans un instant, la Principauté puisse aujourd'hui servir de lieu d'accueil à cette réunion des Présidents de Section de la Région Europe de l'APF. Je m'en réjouis d'autant plus que nous avons dû annuler la réunion déjà prévue en 2020, en raison du contexte sanitaire que nous connaissons tous.

Faisons un petit retour en arrière. Le Conseil National que j'avais l'honneur de présider en 2005, avait déjà eu l'occasion d'accueillir la 18ème Assemblée Régionale Europe de l'APF, réunion qui avait connu un grand succès.

Il est de tradition, en effet, que les États membres reçoivent les différentes réunions de cette Assemblée, pour mener à bien ses multiples travaux. Elles nous permettent de découvrir nos pays respectifs et de nous retrouver autour des valeurs et objectifs communs de la francophonie.

Une crise est l'occasion de se réinventer. Que dire de la percussive de deux crises majeures, l'une sanitaire et l'autre géopolitique. Comment, ensemble, nous appuyer sur les valeurs de la francophonie pour mieux

les surmonter, à notre place de parlementaire au service de nos pays et de nos populations ?

Au cours de nos travaux ou lors de nos rencontres informelles, je suis certain que nous nous enrichissons mutuellement, grâce aux mérites de notre valeur commune, la langue française.

La Principauté a toujours été très impliquée au sein des instances de la francophonie et notre réunion, aujourd'hui, en est encore le témoignage.

Monaco avait signé, dès 1970, la Charte de Niamey qui donna naissance à l'Agence de coopération culturelle et technique, et dès 1969, le Conseil National adhère en tant que section associée à l'Association Internationale des Parlementaires de Langue française. Notre Assemblée est, par la suite, devenue Section nationale.

Je suis personnellement très attaché à la Francophonie, au respect et à la promotion de la langue française. Nous vivons à Monaco, au quotidien, l'expérience de la diversité culturelle et linguistique, avec près de 140 nationalités présentes sur le sol monégasque, qui vivent en toute harmonie aux côtés de la communauté des nationaux.

Notre attachement à la langue française comme expression entre toutes ces nationalités et cultures, n'en est que renforcée.

Comme vous le savez sans doute, nos Institutions monégasques sont uniques.

Cela mérite quelques explications à propos de notre Monarchie Constitutionnelle.

Notre Assemblée, de par sa nature électorale, traduit les attentes et les aspirations de la population. Elle veille, à sa place, à ce que les lois, le budget et donc les politiques publiques, les prennent toujours mieux en compte.

Nous sommes convaincus que l'équilibre de nos Institutions, au travers de cette Monarchie Constitutionnelle telle que nous la connaissons aujourd'hui, constitue le bon équilibre pour Monaco. Elle consacre la prééminence de la Personne du Prince et Son rôle essentiel en tant que Chef de l'État. Elle implique parallèlement, pour l'élaboration de la loi, un accord des volontés entre le Gouvernement, représentant le Prince, et le Conseil National, élu par les Monégasques. Cet accord des

volontés découle aussi naturellement de ce qui est notre objectif commun : l'intérêt général de la Principauté.

Ainsi, nos Institutions, sans ressembler aux autres modèles européens, assurent dans la fidélité à nos traditions, le respect de cette valeur fondamentale que nous partageons avec tous les États de droit.

Notre Parlement en est la preuve : il existe à Monaco une vie publique démocratique, dont le Conseil National est l'expression institutionnelle, à laquelle les Monégasques sont attachés et qui s'exerce pleinement, dans le respect et la fidélité au Prince.

Cet équilibre s'exprime au quotidien, dans la vitalité de notre dialogue avec le Gouvernement. Rappelons qu'à Monaco, le Gouvernement, nommé par le Prince, ne peut pas s'appuyer sur une majorité parlementaire qui lui serait toujours acquise. Il est donc tenu, pour chaque dossier, de rechercher par le dialogue, une majorité d'idée.

Ainsi, nous ne sommes :

- Ni une chambre d'enregistrement des décisions gouvernementales, ce qui serait contraire à l'esprit de nos institutions ;
- ni une chambre d'opposition au Gouvernement, ce qui traduirait une dérive vers le parlementarisme ;

Pour résumer, je dirais que le Conseil National est un partenaire indépendant qui entretient avec le Gouvernement, tout en défendant ses prérogatives avec fermeté, un dialogue basé sur le « pas vers l'autre » selon l'expression du Prince Albert II, et sur la recherche permanente du consensus sans lequel, à Monaco, rien n'est possible.

Je rappellerai également, que par notre appartenance à la famille francophone, nous adhérons pleinement aux valeurs fondamentales que sont la coopération entre les États membres, le respect de la diversité culturelle, et la promotion de l'Etat de Droit.

De plus, la Principauté est très impliquée en termes de coopération internationale au sein de l'Organisation, dans de nombreux domaines, parmi lesquels l'éducation, la jeunesse, les femmes et le développement durable.

Nous œuvrons au quotidien pour le rayonnement de la langue française, qui constitue un moyen d'accès à la modernité, un outil de communication, de réflexion et de création, qui favorise l'échange d'expériences.

Ainsi, notre adhésion au projet francophone est pleine et entière.

L'ordre du jour de nos travaux, de la matinée nous sera présenté, dans quelques instants par Michèle DITTLOT.

Cet après-midi, nos travaux nous conduiront à évoquer, comme il est d'usage, la préparation de la 34ème Assemblée Régionale Europe, qui se tiendra à l'automne prochain, ainsi que les différents programmes d'actions de coopération de l'APF Région Europe.

Il ne me reste plus qu'à souhaiter que la réunion qui s'ouvre aujourd'hui apporte sa pierre au développement des travaux de cette belle Assemblée œuvrant pour la francophonie, et qu'ils soient fructueux !

Notre appartenance commune et naturelle à ce grand ensemble francophone est le ciment qui continuera de nous unir et de nous guider dans notre avenir commun.

Avant d'avancer dans notre programme, permettez-moi de rapporter un propos de Charles Dickens, qui se plaignait à un ami de la difficulté d'éditer ses récits dans sa propre langue : « écrire l'anglais m'est extrêmement ennuyeux...Ah, si l'on pouvait toujours écrire cette belle langue française ». Ici, nous respecterons sa volonté !

Je vous souhaite, par avance, des débats enrichissants et des échanges profitables avec les interlocuteurs monégasques qui prendront part à vos travaux.

Je formule également le vœu que votre séjour dans notre pays, dont vous aurez demain la possibilité de découvrir plusieurs richesses, vous soit des plus agréables.

Vive l'Assemblée Parlementaire de la Francophonie,

Et vive la coopération entre les peuples francophones

Je vous remercie.